

## Actes de la Conférence Publique « Eau Source de Vie »

### **Quatrième intervention : « pour un accès de tous à l'eau potable... gestion locale et financements collectif » par M. Jean-Luc TOULY, Président de l'Association française pour le Contrat Mondial de l'Eau**

Bonsoir à toutes et à tous et encore une fois merci à Fabrice et à l'ACME 73 pour l'organisation de ce colloque. Je vais me présenter car j'ai une particularité, c'est qu'en dehors d'être président de l'ACME France, je travaille également à mi-temps à la fondation Danielle Mitterrand, qui s'excuse d'ailleurs de ne pas être venue, et à mi-temps dans cette grande entreprise qu'est la Compagnie Générale des Eaux – Vivendi – Veolia, qui change de nom sans arrêt.

Avant d'intervenir sur le sujet pour lequel on m'a demandé de venir, je voudrais vous poser un certain nombre de questions : pourquoi, depuis 150 ans que cela existe et se développe de par le Monde et en France notamment, les élus de gauche comme de droite continuent, malgré les lois anticorruption, à renouveler leurs contrats pour des durées de 25 ans, parfois un petit peu moins mais au minimum 12 ans ? Ces délibérations datent à Paris de 1985, en Ile-de-France de 1922, à Rennes depuis plus de 100 ans, etc. D'ailleurs, le maire socialiste de Rennes a renouvelé encore pour 10 ans, malgré un audit qui montrait que si la gestion était gérée en Régie le service serait moins cher. Il y a par ailleurs des études au niveau national qui montrent qu'il y a des différences de 20 à 45% entre Régie et délégation.

Il y a également quelques exemples comme à **Châtelleraut** ou **Cherbourg**, où le service de l'eau revient en Régie ; les hésitations ou mes interrogations ne veulent pas dire que les élus sont corrompus. Je ne dis pas ça. Mais nous pouvons nous poser des questions. Pourquoi tant de renouvellements sans trop de démocratie et dans l'opacité, alors que certaines sociétés, depuis une bonne dizaine d'années, sont impliquées dans bon nombre d'affaires politico-judiciaires. Cette question mérite d'être posée, et c'est pour cela que Madame Mitterrand, avec sa personnalité, conseille aux élus de ne pas trop justement se poser de questions ; elle les invite à ne pas simplement voter non, ou bien à ne pas simplement se déclarer hors AGCS, à ne pas prendre simplement une délibération pour se donner bonne conscience, mais aussi et surtout elle les invite à ne pas renouveler leurs contrats ; c'est ce qu'a réalisé le maire socialiste de Neufchâteau dans les Vosges, qui avait signé un contrat avec la Compagnie Générale des Eaux pour 30 ans, et qui au bout de 7 ans s'est rendu compte qu'on le possédait. La Compagnie Générale des Eaux a en contre partie attaqué en justice trois semaines avant la fin de la prescription, qui est une prescription quadriennale, cette ville de 8 000 habitants. La société demande tout simplement une indemnité de rupture de 7,3 millions d'euros. Voilà la liberté des collectivités qui ont cette responsabilité sur le prix et la qualité de l'eau et de sa distribution depuis la révolution française. On peut déléguer facilement puisque 60% des communes représentant 80% des usagers le sont aujourd'hui, mais il est beaucoup plus compliqué de réaliser l'inverse.

Dans mes différentes casquettes, je suis également syndicaliste, un peu à part, mais syndicaliste CGT dans l'entreprise Vivendi, le seul à peu près depuis 10 ans à dire que Jean-Marie Messier et toute cette multinationale concourent contre l'intérêt général ; y compris les salariés qui sont maintenant à 80% des salariés actionnaires, ce qui explique peut être que mon syndicat m'ait attaqué en justice pour le livre que j'ai co-écrit « L'eau de Vivendi les vérités inavouables ». Malgré tout cela, nous avons espoir de

faire prendre conscience aux citoyens et aux élus que d'autres solutions et que d'autres choix sont possibles pour l'intérêt général.

Aujourd'hui, même si en France l'exemple de **Grenoble** est évidemment le plus connu, c'est de par le monde entier que l'on observe un combat absolument extraordinaire depuis quelques années contre cette privatisation. Or cette privatisation est soutenue par les hommes politiques de pratiquement tous les pays, ainsi que notamment par les bailleurs de fonds que sont la Banque Mondiale ou le FMI, qui proposent des prêts pour l'accès à l'eau dans les pays en voie de développement, mais qui sont en réalité des prêts conditionnés d'une part par l'augmentation des prix, pour que le service soit rentable pour les entreprises, et d'autre part par la privatisation de ces services. Cette privatisation s'est développée à travers Suez – Lyonnaise des Eaux et Vivendi – Veolia – Compagnie Générale des Eaux depuis à peu près une douzaine d'années.

Certaines collectivités ont privatisées dans les années 1990 leur service d'eau, pour des durées de 50 ans, comme en Chine dernièrement encore. Les usagers, parmi lesquels la plupart, essentiellement les plus pauvres, n'avaient pas accès à l'eau, se sont regroupés pour refuser cette privatisation. En effet, le manque d'argent obligeant ces populations à tout dépenser pour manger, l'eau de boisson est alors absorbée au niveau des marigots. Cette eau insalubre génère par le même coup un taux de mortalité important, notamment chez les enfants de moins de 5 ans. Mais ces populations n'ont pas le choix. Alors ces mêmes peuples se sont rebellés et cela a pris différentes formes, que je vais aborder maintenant.

En **Uruguay**, il y a eu l'année dernière un référendum sur la Constitution, qui prévoyait que la distribution de l'eau et les services de l'eau soient exclusivement publics. A plus de 63%, le référendum a approuvé cette disposition de la Constitution. Alors bien évidemment, des pressions extraordinaires se sont automatiquement faites sentir, car la gestion de l'eau en Uruguay depuis plusieurs années était principalement assurée par Suez – Lyonnaise des Eaux. Or, Suez – Lyonnaise des Eaux, avec la Banque Mondiale et le FMI, qui était dirigé il y a encore peu par un français, Michel Camdessus, un ami personnel du principal conseiller de Jacques Chirac, Jérôme Monod, ancien PDG de Suez, ont fait pression pour que l'ambassade de France en Uruguay fasse elle-même pression sur le gouvernement du Président Vasquez afin que cette disposition de la Constitution ne soit pas appliquée. Le Président, la semaine dernière, a plutôt obtempéré, sans doute parce qu'il n'a pas trop le choix ; des mouvements syndicaux et associatifs de la population se sont alors fait jour pour stopper ce processus. A l'occasion du Forum Alternatif Mondial de l'Eau de Genève, les Sud Américains qui étaient présents, et notamment les boliviens et les uruguayens principalement, ainsi que les Argentins et les Chiliens, ont demandé à Madame Mitterrand et aussi à des parlementaires italiens, belges et français, de se rendre en délégation en Amérique du Sud pour faire entendre un autre discours et pour stopper cette privatisation, en demandant expressément le respect de la décision des peuples, décision souveraine.

Ce qui se passe en Uruguay se passe de manière beaucoup plus violente encore en **Bolivie**. En effet, il y a eu d'abord la ville de Cochabamba, 3<sup>e</sup> ville avec plus de 500 000 habitants, à qui on a imposé une privatisation en 1999, qui a conduit à une augmentation du prix de l'eau de plus de 300% au m<sup>3</sup>. Comme c'est un des pays les plus pauvres au monde, vous imaginez les conséquences. Et donc il y a eu des révoltes de toutes les classes sociales réunies. Le gouvernement bolivien, qui était un peu aux ordres de la Banque Mondiale, a envoyé l'armée. Il y a eu un mort et plusieurs dizaines de blessés, mais le combat a continué pendant plus d'un an, et au bout d'un an le gouvernement

bolivien a finalement mis fin au contrat de délégation. Ce n'était pas une entreprise française mais le n°5 mondial, l'entreprise américaine du milliardaire Bechtel, par le biais d'un nom de société parfois exotique, parfois local, qui a l'odeur et la couleur du service public mais qui reste en fait une filiale d'une entreprise multinationale comme Suez, Veolia ou ici en l'occurrence Bechtel, et qui s'appelait dans ce cas précis Aguas del Tunari.

Cette société, qui a été remerciée, n'est pas partie complètement car elle souhaite une indemnité de 25 millions de dollars américains de la part du gouvernement bolivien. Evidemment, 25 millions de dollars américains pour les boliviens cela représente une somme absolument astronomique. Ce dossier n'est donc pas réglé car le litige a été porté devant un tribunal « tout à fait démocratique », composé de 3 personnes dont on ne connaît absolument pas les noms et qui siège à dix mètres du siège de la Banque Mondiale, et qui prend des décisions sans que cela ne soit public, bien évidemment. Il y a aujourd'hui une pression terrible et c'est pour cela que les boliviens ont demandé que la ville de Grenoble et une partie de la Ville de Paris (parce que Paris est un cas particulier), par la biais d'ingénieurs compétents, puissent conforter le service public qui est un petit peu défaillant en ce moment, car l'entreprise n'est d'ailleurs pas partie honorablement. Ce partenariat public-public entre des services publics français et des services publics boliviens est un choix intéressant, qui est fait en plus à la demande des citoyens.

A La Paz, la capitale, et notamment sa banlieue El Alto, cela a pris une proportion depuis quelques mois encore plus importante. Car là, cela touche à la fois l'eau, l'électricité et les hydrocarbures, et que là encore, Suez, qui est partout dans l'électricité et l'eau, voire dans d'autres secteurs, a réalisé la même politique. Il s'agit donc d'une société française, soutenue par les conseillers de Monsieur Jacques Chirac, dont Jérôme Monod, qui pousse l'ambassade de la Paz à ne pas faire partir cette société.

Au **Chili**, il existe une situation absolument invraisemblable. La gestion de l'eau de Santiago et de ces environs est plutôt gérée par Suez. L'eau vient de la montagne comme à Grenoble et Chambéry, et cette eau redescend dans la plaine, avant d'arriver dans les faubourgs de Santiago. Mais le maire de l'époque a voulu construire la plus grande déchetterie à ciel ouvert d'Amérique du Sud, qui se trouve entre la montagne et la ville. Les eaux qui s'infiltrent le font donc avec toutes les impuretés de cette déchetterie. La qualité de l'eau s'en ressent bien évidemment et le taux de maladie a explosé depuis quelques années et particulièrement depuis que le contrat a été donné à une société française, en l'occurrence Veolia, qui gère cette déchetterie. Et pourtant dans cette société dans laquelle je suis encore salarié, les syndicats très respectables, y compris la CES (Confédération des Syndicats) ont signés des chartes d'éthiques, des chartes de droits fondamentaux, des chartes de responsabilité sociétale des entreprises, des chartes de l'environnement. Tout ceci, très beau, n'est pas appliqué dans ces pays. Comment d'ailleurs aller vérifier concrètement ? Et comment faire ensuite valoir et devant quel tribunal, que cette entreprise ne respecte pas volontairement ces chartes. Cela est très difficile, surtout pour des personnes qui ont peu de moyens.

En **Argentine**, qui est le premier pays à avoir subi des privatisations au niveau de la gestion de l'eau et de l'assainissement, à travers Buenos Aires, Rosario et d'autres villes de plusieurs dizaines de millions d'habitants, les contrats ont été signés pour 40 ans et il était contractuellement prévu en 1993 que le prix ne bouge pas pendant la durée du contrat, et il était prévu d'autre part un taux de raccordement équivalent dans les 5 premières années à 1,5 millions d'habitants sur une population de 14 millions. C'était

contractuellement quelque chose de plutôt positif, mais qui malheureusement, en terme de résultats, s'est avéré catastrophique puisqu'il n'y a eut que quelques dizaines de milliers de personnes raccordées sur ces 1,5 millions. Mais surtout, l'assainissement a été omis, ce qui fait que la distribution de l'eau, au niveau qualité, s'en est ressentie terriblement ; il y a un taux de mortalité infantile des enfants de moins de 5 ans très important, qui a augmenté surtout à partir du moment où en 1998, un avenant a été demandé par la société Suez – Lyonnaise des Eaux pour demander l'indexation du prix de l'eau non plus sur le peso mais sur le dollar. Suez a senti la crise argentine arriver, accompagnée de sa dévaluation. Déjà la plupart des gens ne pouvaient pas payer la facture d'eau avant cette nouvelle indexation, ce qui s'est amplifié par la suite, car malheureusement le contrat a été signé par le gouvernement et la population en a fait les frais.

Devant ces quelques exemples, une coalition mondiale contre la privatisation et la marchandisation de l'eau est née au Brésil, à Porto Alègre, au moment du Forum Social Mondial de 2002, avec tout un tas d'associations, les ACME mais aussi des associations canadiennes, américaines, brésiliennes et de tous les pays, pour combattre cette privatisation. Nous nous sommes bien évidemment dit qu'il ne suffisait pas de combattre, mais qu'il était important de proposer des alternatives concrètes et des propositions.

C'est le sens des actions menées depuis deux ans à travers les forums alternatifs, pour montrer qu'il existe des **solutions techniques alternatives**, notamment aux solutions techniques des grosses infrastructures.

Evidemment ces multinationales ont intérêt à ce que les gens consomment beaucoup d'eau, et ont intérêt à ce que les gens polluent (pas forcément vous et nous mais les agriculteurs et les industriels), car ce sont eux qui construisent, et ce sont eux qui gèrent les stations d'épuration. Donc il y a un intérêt à ce que l'eau soit polluée. Il est quand même éloquent de produire à la fois de l'eau potable, et de gérer la dépollution de l'eau usée en même temps. Cela ne procède pas d'une logique habituelle ! D'ailleurs, concernant les boues de station d'épuration qu'il faut éliminer, ces sociétés proposent aussi des usines d'incinération, et puis il faut transporter alors elles sont dans le transport, et puis les boues peuvent servir dans le chauffage alors elles sont dans le chauffage urbain. Comme pour essayer de convaincre les élus il vaut mieux avoir le contrôle des télévisions, des radios et des journaux, et bien ces sociétés sont dans ce secteur là : Bouygues, à travers la SAUR, n°3 français dans le secteur de l'eau, TF1 ; Vivendi – Veolia, Canal+ ; Suez – Lyonnaise des Eaux, c'était M6 ; sans compter toutes les chaînes câblées bien évidemment. Mais ces sociétés sont également dans les cliniques privées et les pompes funèbres, et c'est pour cela que de la naissance à la mort vous êtes obligés d'y passer plusieurs fois dans ces sociétés. Elles sont aussi dans les parcmètres, les parkings, la restauration, l'édition, le cinéma, l'Internet, les téléphones portables, la musique, etc. Est-il logique que nos élus ne se posent pas de questions ?

Concernant les **solutions alternatives** dont je parlais, il pourrait être intéressant par exemple de récupérer les eaux pluviales, ce qui est pratiqué en Allemagne et dans d'autres pays. L'eau récupérée permettrait de laver les voitures, d'arroser les jardins, et pourquoi pas d'alimenter les toilettes. Dans les pays où il fait très chaud, il pourrait être intéressant de récupérer l'humidité dans l'air. Cette récupération est expérimentée au moyen de systèmes de filets permettant de récupérer l'humidité et ensuite d'arroser aux gouttes à gouttes des plantations. Cette technique est utilisée au Chili, en Afrique, dans

certains pays d'Asie. Cela fonctionne, consomme moins d'eau et ne coûte pas cher. Ce ne sont pas des grosses quantités, ce ne sont pas des grosses usines, mais ce sont des solutions alternatives locales qui coûtent effectivement moins chères.

Vous me direz que ces notions de **droit à l'eau**, de **statut de l'eau**, de la **gestion démocratique** sont des notions très belles, et vous seriez en droit de vous demander s'il y a tout simplement de l'**argent** pour apporter de l'eau aux populations qui en ont besoin. Nous y avons réfléchi également, mais avant d'apporter des solutions multiples pour trouver de l'argent, je vous poserais à mon tour une question : « de la facture ou l'impôt, lequel est le plus juste ? ». Nous penchons évidemment pour l'impôt, qui ne permettrait pas certaines dérives que la facture rend possible. Par ailleurs, les chantres de la privatisation nous disent qu'il faudrait, pour apporter de l'eau aux 1,5 milliards de personnes qui en sont actuellement privées, à peu près 100 milliards de dollars par an pendant 15 ans. D'autres institutions, sans doute plus respectables, avancent un montant de 10 à 30 milliards de dollars par an pendant à peu près 10 ou 15 ans. Cela ne représente que 1% ou 3% du budget militaire mondial. Ce n'est donc concrètement pas beaucoup, et nous pouvons avancer l'idée que de l'argent il y en a, mais qu'il n'est pas mis là où il le faudrait, ce qui n'est pas nouveau me direz vous.

Il existe également un paradoxe : l'eau **du robinet et l'eau en bouteille**. Car l'eau en bouteille véhicule du marketing : la santé, le rajeunissement, le sport, la forme, etc. Il faut pourtant savoir que sur l'aspect qualité, l'eau en bouteille est moins contrôlée que celle du robinet, alors même que l'eau du robinet n'est pas contrôlée sur tous les paramètres qu'il faudrait ; on ne la contrôle pas par exemple sur la présence d'antibiotique, d'aluminium, d'oestrogènes, qui se retrouvent dans l'eau, et qui peuvent provoquer certaines maladies dont on ne connaît pas encore exactement l'existence, mais qu'on pressent. Il est connu que l'aluminium (présent dans les filtres des usines de production d'eau) pourrait avoir un rapport avec la maladie d'Alzheimer. Concernant l'eau en bouteille, nous préconisons donc de prélever un pourcentage du chiffre d'affaire ; ce secteur de l'eau embouteillée est par ailleurs contrôlé aussi par trois multinationales que sont Danone, Nestlé et Coca-Cola.

D'ailleurs, pour Coca-Cola et Danone, je vais vous raconter une chose, car c'est le summum de la transparence et de la compétence de nos élus en Ile de France, où tous les partis politiques sont présents sauf les Verts. Monsieur Santini, qui est un homme qui a un humour extraordinaire, mais en revanche pas sur le thème de l'eau, a dit qu'un jour il y aurait une pénurie d'eau en Ile de France, sous l'effet de la sécheresse ou des inondations, et donc qu'il faudrait trouver un moyen d'assurer aux franciliens, c'est-à-dire à plusieurs millions d'habitants, de l'eau de distribution potable. La réponse a été d'aller chercher non pas de l'eau dans les fleuves ou dans les rivières ou dans la nappe phréatique qui est souvent polluée à 60 et 80%, mais d'aller chercher l'eau à 800 ou 1 000 m de profondeur, dans ce que l'on appelle la nappe profonde ou la nappe fossile, et qui est de l'eau pure qui met des milliers d'années avant d'arriver à cette profondeur. Et cette captation est également déléguée ; une délégation pour forer, chercher et stocker dans des bonbonnes plastiques en attendant que la pénurie arrive. Cette délégation a été confiée, moyennant une petite redevance, à l'entreprise Coca-Cola, qui est donc le champion en Ile de France du service public d'ultime recours. A Paris cela s'est fait il y a 8 ans et c'est Danone qui réalise l'opération depuis 2001, dans le plus grand secret et sans aucune participation des citoyens. Tout cela pour vous dire que ce que fait Danone et Coca-Cola en France, mais également Nestlé, est fait également dans les pays en voie de développement. Ces sociétés achètent des sources ou des

nappes profondes en vue d'avoir cette ressource naturelle mise à leur disposition et de la rendre des centaines de fois plus chères que l'eau au robinet.

Il y a donc des **solutions alternatives sur le plan technique et sur le plan juridique** comme on l'a dit, mais également sur le plan **politique** puisqu'il s'agit simplement d'une question de volonté. Nos associations respectives de par le monde n'approuvent aucunement l'idée véhiculée par les forums mondiaux, qui sont organisés d'ailleurs par le Conseil Mondial de l'Eau, organisme basé à Marseille et qui est présidé par le président de la Société des Eaux de Marseille, entreprise qui appartient à 50% à Veolia et à 50% à Suez, et où l'on entend que la seule solution serait le partenariat public-privé, donc la privatisation de la gestion, l'ouverture au marché dans le cadre de l'OMC.

Il s'agit d'une question de volonté politique ; il suffit simplement que les élus en France par exemple, à l'occasion des renouvellements des contrats qui viennent à échéance (les 2/3 des contrats français viennent à échéance entre maintenant et 2009), ne renouvellent pas ces contrats d'eau, d'assainissement, de déchets, de transport ou de chauffage urbain, et le reprennent en régie, peut être intercommunale, parce qu'il est vrai que parfois il y a une question de taille qui compte, mais tout cela reste possible et pour moins cher.

Je terminerai pour dire l'hypocrisie de nos élus qui ont voté à l'unanimité dernièrement, le 9 février 2005, une loi proposée à la fois à l'Assemblée Nationale par Monsieur Santini, et au Sénat par le Sénateur Oudin, ex-président du Cercle français de l'eau, adepte de la privatisation. Il s'agissait de prélever 1% du budget eau afin d'aller construire des puits ou autres infrastructures dans les pays en voie de développement. Mais quand vous saurez que cet argent est collecté et donné à deux associations (qui sont entre autres des associations de salariés bénévoles de Vivendi (qui s'appelle Veolia Water Force) et de Suez - Lyonnaise des Eaux (Aquassistance), et que ces équipes de salariés bénévoles vont dans les pays où il n'y a pas beaucoup d'eau, où il y a des catastrophes, des tremblements de terre, le Tsunami, etc., en partenariat avec la Croix Rouge et Action Contre la Faim, et où, quelques mois plus tard, une fois que le Tsunami on n'en parle plus, une équipe de commerciaux, d'ingénieurs de la Générale ou la Lyonnaise viennent taper à la porte du gouvernement du pays où ils intervenaient en cherchant la signature d'un contrat en échange du bon boulot accompli. C'est malheureusement comme cela que ces sociétés opèrent.

Enfin, une dernière chose que je souhaiterais vous dire parce que la corruption n'est pas présente seulement à Grenoble, mais bien partout dans le monde : au Brésil, à Sao Paulo, commune astronomique du point de vue du nombre d'habitants, une société publique d'Etat contrôle la distribution de l'eau pour tout l'Etat de Sao Paulo. Veolia en 1998 a voulu prendre une participation. Elle l'a fait dans un Etat voisin. Là, cela n'a pas fonctionné ; après avoir fait une présentation comme ici ce soir, et où je m'étais présenté comme un syndicaliste de Veolia, au moment de me poser des questions, le Président de la Centrale Unique des Travailleurs m'en a posé une en me disant : « on a beaucoup hésité avant de vous inviter dans ce débat ». J'ai demandé pourquoi ? il me répond qu'en 1998, au moment de la tentative de privatisation par entrée de Veolia dans le capital de cette société publique d'Etat, les syndicalistes brésiliens ont eu la visite non pas simplement des commerciaux, parce que cela est réservé aux élus, mais de l'un de mes camarades, le n°1 de la CGT de Veolia [que je connais bien d'ailleurs puisque nous sommes en procès], qui préconisait l'acceptation de l'entrée et des bienfaits de sa société dans le capital de la société publique d'Etat.

Il faut que vous sachiez que dans l'organigramme de cette société, vous avez les représentants des plus grands politiques français qui sont passés avec des rémunérations qui varient de 250 000 € à 1 000 000 € en 2001 ; des hommes politiques de droite et de gauche qui ont délégué dans leur commune, mais qui ont aussi joué des rôles dans les gouvernements de gauche et de droite.

Que ces deux sociétés sortent de la gestion de l'Eau de Paris, vous imaginez l'image que cela pourrait avoir dans les pays en voie de développement ? Il faut être lucide, ça ne va pas être facile, mais le fait de vous informer, de vous sensibiliser, c'est un moyen de faire changer les choses. Merci de m'avoir écouté.